

AVIS D'ADOPTION


RÈGLEMENT NUMÉRO 624-01-2024

Règlement modifiant le règlement concernant les compteurs d'eau et la gestion de l'eau potable, afin de revoir les critères des immeubles assujettis

Lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2024, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 624-01-2024, Règlement modifiant le règlement concernant les compteurs d'eau et la gestion de l'eau potable, afin de revoir les critères des immeubles assujettis.

Ledit règlement numéro 624-01-2024 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE deux mille vingt-quatre.



Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau